



Successeur de :
Me Balluteaud et Me Galiay

ANNEXE 4

1 avenue des Pyrénées
BP 77 -
40801 AIRE-SUR-
L'ADOUR CEDEX
Tél. 05 58 71.80.80

Mairie

32400 VIELLA

BUREAU ANNEXE

BP 3
32720 BARCELONNE DU GERS

Dossier suivi par
Océane LAVEUR-BERRUYER
oceane.laveur-berruyer.40045@notaires.fr

audhuy-moleres@notaires.fr

Aire-sur-l'Adour, le 18 mars 2023

Détenteur des minutes de :
Me PARGADE et Me DUSIRE, Notaires
à AIRE-L'ADOUR, Me SOURBES et Me
LAGISCARDE, Notaires à Barcelonne-
du-Gers

VENTE consorts SOUVY GUITTENIT/ BARBE Eveline
213238 /05 /OL /CBU

Monsieur le Maire,

Je fais suite à la délibération du 13 décembre 2022 et vous informe que se porte acquéreur Madame Eveline BARBE pour l'usufruit, Mesdames Claire et Marion BORTOLUSSI pour la nue-propriété du bien initialement acquis par la famille SOUVY.

Par suite je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir une nouvelle délibération avec :

- *la référence cadastrale de la parcelle,
- *la superficie exacte,
- *la valorisation de la parcelle fixé de 700€ . (Je vous rappelle que la vente a euro symbolique est condamnée par la jurisprudence)

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Maître Sophie MOLERES-BERNADIEU



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GERS
COMMUNE DE VIELLA

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VIELLA

Nombre de membres du Conseil Municipal

-en exercice : 14

-qui ont délibéré : 12

-Date de la Convocation : 29/11/2022

Séance du 13/12/2022

N° 44 / 2021

L'an deux mille vingt deux, le treize décembre à 20 Heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 29 novembre 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François THOMAS.

Étaient présents : 12 Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
Christine BILLÉ, Cindy CALESTROUPAT, Nicolas DARZAC, Didier DELORD, Christian FROUIN, Patrick JACQMOT, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Guillaume LESCLOUPÉ, Frédéric RICHEVAUX, Jean-François THOMAS.
Excusée : Alice DABADIE, Jacques LASSERRE.
Pouvoir de Jacques LASSERRE à Jean-François THOMAS
Monsieur Cédric LABORDE a été élu secrétaire de séance.

Objet: Cession et alignement entre la voie communale « Passage des arènes » et la parcelle Section AC N° 124

La famille SOUVY a sollicité l'achat de quelques mètres carré, situés entre la limite de propriété parcelle AC N° 124 et la voie communale « Passage des arènes » au village à VIELLA : Voir plan ci-joint.

Après délibération, le Conseil municipal de VIELLA accepte de céder ce terrain pour l'euro symbolique à condition que la famille prenne à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

Fait à Viella le 19/12/2022
Le Maire,
Jean-François THOMAS

Affiché et expédié
en Sous-Préfecture de MIRANDE
Pour extrait conforme.



DÉPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE VIELLA

CADASTRE: Section AC : N° 279

PLAN DE CESSION

